

# Forum d'ouverture de la concertation Île du Ramier 20 juin 2017

## - Synthèse des contributions -

**400 personnes ont participé, le 20 juin dernier, à la réunion publique autour du réaménagement de l'Île du Ramier en un grand parc urbain tourné vers le sport, l'eau, l'écologie et la culture. L'occasion pour le public de mieux connaître l'île et d'émettre des premières propositions.**

Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, a tout d'abord réaffirmé la volonté de prendre en compte au mieux les aspirations de chacun en termes d'approche de la nature, d'aménagements ou d'activités, à travers un large processus de concertation, et notamment une série d'ateliers - Nature et biodiversité - Sports, loisirs, culture - Mobilité et accessibilité - prévus à partir d'octobre. Ces thématiques ont fait l'objet de suggestions dès le premier rendez-vous de la concertation.

### **Nature et biodiversité**

#### **> L'île, lieu de sensibilisation**

Le public approuve largement l'idée de vastes espaces naturels dédiés à la détente. Certains participants ont alors exprimé l'importance d'une action pédagogique donnant à observer et à mieux comprendre la nature. Un pôle d'acteurs de l'environnement pourrait ainsi prendre place sur l'île et bénéficier d'un point de vue remarquable sur la biodiversité. Dans le même sens, l'idée d'une ferme agroécologique a été émise, visant à sensibiliser le public aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Autre idée émanant du public : réserver une grande aire de nature à nos amis les chiens pour la tranquillité des citoyens et des petits animaux. Selon Jean-Luc Moudenc, ces propositions s'inscrivent dans l'esprit du projet et doivent être débattues en atelier.

### **Sports, loisirs, culture**

#### **> L'île, vaste terrain de jeux**

Des plages où l'on peut jouer au badminton, une compétition d'aviron de type « Oxford – Cambridge », des mini terrains de foot, une fosse de plongée sous-marine, etc. Telles sont les nombreuses suggestions des acteurs sportifs. Le Pôle Kayak a également proposé que la Garonne soit navigable jusqu'au centre-ville, impliquant de réduire un obstacle au niveau d'Empalot. Ces idées auront aussi toute leur place dans les discussions à venir, autant que la future Cité des sports extrêmes prévue dans le cadre de la campagne électorale. Plus généralement, l'île ne pouvant accueillir toutes les disciplines, il sera nécessaire de les prioriser. Jean-Luc Moudenc a également affirmé qu'en termes de locaux, le projet ne prévoyait a priori aucune nouvelle construction. Les activités seront hébergées dans les bâtiments existants après reconversion. Il s'agit notamment des halls du Parc des Expositions, sachant qu'une partie d'entre eux sera détruite au titre de la protection du patrimoine, en vue de retrouver la composition remarquable du Parc municipal d'Hygiène et des Sports à son origine dans les années 1930. Une intervention a également porté sur l'amélioration de l'équipement de la salle Jean Mermoz. Jean-Luc Moudenc a précisé que le futur projet retenu par le CROUS pour le restaurant universitaire Daniel Faucher devra être en phase avec l'esprit de la mutation à venir globalement sur l'île du Ramier. Il a enfin rappelé que la Ville est très vigilante sur l'activité saisonnière de l'établissement « La Centrale », qui a dû revoir ses horaires et conditions d'exploitation afin de respecter la sensibilité du site et la tranquillité des riverains.

## **Mobilité et accessibilité**

### **> Des premières pistes de réflexion**

Au sujet évoqué à plusieurs reprises de l'omniprésence de la voiture sur l'île, Jean-Luc Moudenc a exprimé la volonté de réduire fortement la part automobile sans pour autant l'exclure totalement, un juste équilibre devant être trouvé entre la vocation naturelle d'un parc et les besoins des occupants de l'île. Particulièrement concernés, ces derniers ont été spécialement sollicités pour prendre part à la concertation, notamment les usagers associatifs ou institutionnels de l'île tels que le TFC, le CROUS ou la SNPE, qui devront être parties prenantes dans le futur désenclavement sur l'île.

Les participants ont évoqué la possibilité de créer de nouvelles passerelles entre l'île et la rive gauche de la Garonne, de même qu'à la rive droite, ou la remise en service du pont désaffecté reliant Pech David et la Via Garonna, plus au sud. À ce sujet, Jean-Luc Moudenc a précisé que le pont initialement propriété du Conseil Départemental, était récemment devenu propriété de la Métropole. Sa rénovation, d'un coût important, tout comme la création de passerelles, devront être discutées en atelier.

Enfin, Jean-Luc Moudenc a signifié que, sur le secteur nord de l'île, les déplacements de l'Automobile club, ainsi que de l'Espace social n'étaient pas à l'ordre du jour.

À noter enfin que le nom de « Parc Toulousain » a été suggéré, à l'image du parc d'autrefois, ainsi que la plantation de rosiers à l'entrée, en guise de symbole de la ville rose... Autant de propositions qui constituent une première base de contributions et démontre l'intérêt que les citoyens portent au projet d'envergure de reconversion de l'Île du Ramier.

## **Encadré**

### **Les rendez-vous de la concertation**

#### **Samedi 9 septembre**

Visite de l'Île du Ramier et des halls du Parc des Expositions

Rendez-vous à 15h devant l'entrée de la piscine Alfred Nakache.

Nombre de personnes limité, inscription obligatoire sur [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)

#### **Mardi 3 octobre**

Atelier : Nature et biodiversité

À 18h30 – Salle Lafage – 2 rue Lafage 31300 Toulouse

#### **Mardi 17 octobre**

Atelier : Sports, loisirs, culture

À 18h30 – La Maison des Associations – 3 place Guy Hersant 31400 Toulouse

#### **Mardi 14 novembre**

Atelier : Mobilités et accessibilité

À 18h30 – La Brique Rouge – 9 rue de Draguignan 31400 Toulouse

#### **Mardi 5 décembre**

Atelier de synthèse > Vers un consensus...

À 18h30 – La Maison des Associations – 3 place Guy Hersant 31400 Toulouse

## **Contribuez en ligne**

Sur [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)

durant toute la concertation